

 Énergie NB Power Formulaire 0418 Rev/Rév: 2024-12	Formulaire d'entrée en espace clos (valable uniquement pour un quart de travail) Autorisation du titulaire du permis de travail en espace clos : Imprimer: _____ Signature: _____ Date et heure: _____
---	--

1. Renseignements sur l'espace clos

Nom de l'espace clos:	Identification de l'espace clos:	Numéro de permis d'espace clos :
Activités de travail :		

2. Tests préalables à l'entrée

L'espace a-t-il été testé au cours des 12 dernières heures	Non	Oui	Actions
			Oui – Le préposé doit effectuer une surveillance avant la réentrée Non – Test préalable à l'entrée effectué par un contrôleur compétent et remis au titulaire du permis pour espace clos

3. Exigences d'entrée dans un espace clos - Tout doit être en place et toutes les conditions doivent être remplies.

4. Conditions d'accès	Complété		Conditions d'accès	Complété	
	Oui	Non		Oui	Non
Permis d'espace clos			Équipe et équipement d'intervention d'urgence à disposition		
Évaluation des risques liés aux espaces clos			Présence d'un préposé à chaque point d'entrée utilisé		
Analyse des risques professionnels			Équipement de contrôle étalonné et en place		
Plan d'intervention d'urgence			Méthodes de communication éprouvées et accessibles		
Notes :					

4. Éléments de travail en espace clos - peuvent être requis en fonction des tâches effectuées et de l'analyse des risques

	Requis			Requis	
	Oui	Non		Oui	Non
Permis de travail			Évaluation et contrôles de la ligne de feu		
Permis de travail à chaud			Éclairage		
Ventilation – Installée et vérifiée			Sécurité électrique (DDFT/connexion/ sûreté intrinsèque)		
Équipement de protection individuelle			Protection respiratoire		
Protection contre les chutes			Autre :		
Décrire les exigences :					

5. Communication

Rôle	Nom	Radio	Téléphone
Titulaire de permis d'espace clos			
Chef d'équipe d'intervention d'urgence			
Équipe d'intervention d'urgence	S/O		
Plan de communication pour l'évacuation des travailleurs et le déclenchement de l'intervention d'urgence :			

6. Révision et acceptation du code de pratique sur les espaces clos

La signature de ce formulaire signifie que la personne a examiné l'ensemble du code de pratique des espaces clos (permis d'espace clos, analse des des risques, procédures d'intervention d'urgence et tableau de bord) et qu'elle comprend les risques associés et les procédures de travail à suivre.

Nom imprimé	Signature	Nom imprimé	Signature

7. Registre de surveillance et d'entrée en espace clos

** Si l'espace n'a pas été testé pendant 12 heures, un contrôleur compétent doit effectuer des tests avant l'entrée dans l'espace avant que le travail ne puisse commencer*.*

Le contrôle doit être effectué avant la première entrée de la journée et chaque fois que l'espace est resté vide pendant plus de 20 minutes. En cas de surveillance continue, les résultats doivent être enregistrés à chaque fois qu'une alarme se déclenche et à toutes les 30 minutes.

Contrôle continu ou périodique

Si la réponse est « oui » à l'une des questions ci-dessous, une surveillance continue est nécessaire.
Si la réponse à toutes les questions est « non », une surveillance périodique peut être effectuée.

1. Un agent chimique ou physique se trouve-t-il dans l'espace ou sera-t-il introduit dans l'espace pour y être utilisé ?

2. Les travaux effectués dans l'espace peuvent-ils modifier l'atmosphère (par exemple, soudage, utilisation de solvants, peinture) ?

3. Des liquides ou des gaz peuvent-ils pénétrer dans l'espace par des voies internes ou externes (par exemple, les gaz d'échappement d'un véhicule) ?

4. Le permis d'espace confiné exige-t-il une surveillance continue ?

1. ☐ Oui ☐ Non

2. ☐ Oui ☐ Non

3. ☐ Oui ☐ Non

4. ☐ Oui ☐ Non

Marque du moniteur:

Modèle:

Numéro de série:

Dernier étalonnage:

Nom du préposé :

Signature :

Heure	O2 (%)	LEL (%)	CO (ppm)	H2S (ppm)	SO2 (ppm)	Autre (décrire):	Nom de l'entrant	Verrouillage appliqué (initiales)	Heure d'entrée	Heure de sortie	Initiales de sortie

Ce formulaire doit être conservé sur le site d'émission avec une copie du permis de travail ou d'autres documents de travail pendant au moins deux ans. Ce formulaire doit être fourni sur demande à un agent de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB.

Tableau 1 HSEE-03-17: Critères et résultats des tests en espace clos

Danger	Faible risque - Accès sans danger	Risque modéré - Contrôles requis avant l'entrée	Danger immédiat pour la vie et la santé (IDLH) - Accès interdit sans déviation interne
Oxygène	19.5 % - 23 %	N/a	<19,5 % or > 23 %
Limite d'explosivité inférieure (LEL)	<5 %	5 %-10 %	>10 %
Sulfure d'hydrogène (H2S)	<5ppm	5ppm-100ppm	>100ppm
Monoxyde de carbone	<25ppm	25ppm-1200ppm	>1200ppm
Dioxyde de soufre	<2ppm	2ppm-100ppm	>100ppm
Agents chimiques	<TLV or <50 % du plafonnement	TLV – IDLH or 50 % du plafonnement - IDLH	>IDLH

Ce formulaire doit être conservé sur le site d'émission avec une copie du permis de travail ou d'autres documents de travail pendant au moins deux ans. Ce formulaire doit être fourni sur demande à un agent de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB.